

Question 1

Le contenu de deux des interventions sur « L'Européen dans le monde » permet d'établir une relation inattendue entre les Utopiens et les migrants forcés sur un point précis : lequel ?

Question 2

En quoi la situation des Utopiens et celle des migrants se différencie-t-elle toutefois considérablement ?

Question 3

Marie-Christine Gomez-Géraud fait place à un regard positif porté sur l'altérité. Quel en est le vecteur ?

Commentaire 1

Les Utopiens comme les migrants malgré eux vivent dans un lieu de nulle part, un *utopos*, et jamais ne se pose sur eux le regard des autres humains, bien que ce soit pour des raisons différentes. Ce point constitue toutefois le seul élément de ressemblance entre ces deux groupes.

Commentaire 2

Même si jamais, dans les utopies, n'est entendue directement la parole des Utopiens anonymes – l'*Utopie* de Thomas More privilégie les discours collectifs rapportés qui détaillent et justifient pour le voyageur-narrateur les divers aspects de la société, des croyances et des coutumes utopiennes – la localisation de leur île en marge du monde, qui les fait échapper au regard d'autrui de façon selon eux salutaire, est censée préserver une organisation sociale autarcique qui assure définitivement les ressources matérielles et la cohésion du groupe, ainsi que la vertu et le bonheur de chacun de ses membres.

Au regard des Utopiens qui sont nécessairement heureux et sans désir d'autre chose ou d'ailleurs (ils sont suffisamment occupés et pris en charge à tout instant pour n'avoir pas le loisir de rêver), les êtres humains que l'on a déplacés malgré eux souffrent de ne pouvoir s'intégrer là où ils ont été conduits. Sans instruction ni formation professionnelle qualifiante, socialement défavorisés donc, ils deviennent des laissés-pour-compte de l'administration ou de l'entreprise qui les exploite sans reconnaître leurs qualités individuelles ni des aptitudes dont une civilisation où la technologie est reine n'a que faire. Coupés de leurs racines et privés de leur identité, sans point d'ancrage possible à leur lieu d'assignation, ils en deviennent transparents et souffrent d'être assimilés à des spectres, sans que leur soit accordé un droit de parole reconnue et entendue, condition pourtant essentielle de leur réhabilitation à leurs yeux et à ceux de la société.

Commentaire 3

Marie-Christine Gomez-Géraud associe au voyage la sollicitation de nos différentes perceptions sensorielles. Dans son intervention, elle privilégie la sensation de l'ouïe pour rendre compte de l'appréhension qu'ont eue de l'altérité au début des XVI^e et XVII^e siècles deux hommes de culture et de religion différentes.

Si, dans la relation de Jacques Cartier, l'incompréhension du langage entre Français et Indiens semble (illusoirement ?) compensée par un échange équilibré de dons, l'acceptation de l'altérité se fait, aussi bien chez Jean de Léry que chez Jean Boucher, grâce au pouvoir de la voix, des ressources du chant humain. La nouveauté et l'étrangeté des sons entendus ayant pu, par ailleurs, assimiler ceux-ci à des cris/criailleries, l'extase durable dans laquelle des mélodies dans des sonorités étrangères ont plongé deux voyageurs à presque un siècle de distance et dans des lieux différents, n'en prend que plus de relief.

La musique s'est ainsi avérée un excellent mode d'acceptation de l'Autre, de la part d'êtres prêts à se confronter à la nouveauté et à se départir de repères, en l'occurrence esthétiques, univoques et absolus.